



**SHIRIKA LA BAMBUTI**

PROGRAMME INTEGRE POUR LE DE DEVELOPPEMENT  
DU PEUPLE PYGMEE AU KIVU

**PIDP – KIVU**

ONG de développement et des Droits Humains

B.P 1098 BUKAVU/RD.CONGO

Sit Web : [www.bambutirdc.org](http://www.bambutirdc.org)

Fax : (00250)538244

**DIRECTION DU NORD – KIVU**

E-Mail : [pidpnordkivu@rocketmail.com](mailto:pidpnordkivu@rocketmail.com)

Tél. : +243991755681, +243994305172, +243859104114

**2014**



# RAPPORT FINAL

*Décembre 2014*

## **0. Résumé du rapport**

Le projet de « Promotion des droits au logement, terres et Biens par l'accès et la Sécurisation des Terres et Terroirs des Peuples autochtones pygmées et des Communauté Locales en Territoires de Masisi et Rutshuru, est exécuté par le PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI, en collaboration avec les autorités coutumières des collectivités de Bwisha en territoire de Rutshuru et des Bahunde en territoire de Masisi, grâce à l'appui financier et technique du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC).

Ce rapport documente les résultats atteints à l'issue de la mise en œuvre des activités du projet, lancé en Juillet à décembre 2014, soit pour une durée de 6 mois d'exécution des activités sur le terrain, dans 19 localités constituant le groupement de Kaisigari, chefferie de Bwisha en territoire de Rutshuru avec une population estimée à 103000 personnes, et des localités de Katuunda et Kishonja, groupement BAFuna dans le secteur de OSSO BANYUNGU en territoire de Masisi.

Ce projet contribue à l'atteinte du quatrième objectif stratégique du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI, celui de veiller à la sécurisation des droits fonciers des peuples autochtones pygmées Bambuti.

De manière générale, le projet vise la promotion de la cohésion communautaire par l'accès et la sécurisation des terres, en assurant le respect et la protection des droits des populations autochtones pygmées.

Pour y arriver, les objectifs poursuivis par le projet est :

- de garantir la sécurité foncière par l'implémentation du registre d'enregistrement des terres coutumières des autochtones pygmées et leurs voisins Bantous dans le groupement de Kisigari en chefferie de Bwisha, Territoire de Rutshuru.
- d'assurer la sécurisation des terres des autochtones pygmées de Katuunda d'Ufamandu 1e dans le Masisi et de Sesero dans le Masisi et Rutshuru par l'octroi d'actes de cession coutumière.

## **1. Contexte et Justification**

Le Programme d'appui à la sécurisation foncière en faveur des autochtones pygmées du Nord Kivu, que développe le PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI vient de passer à sa troisième phase d'exécution des activités sur le terrain. Pour cette année 2014, cette troisième phase sera principalement celle d'accompagner les autochtones pygmées des territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo dans la sécurisation de leurs terres. Ces Territoires ont été les plus affectés par plusieurs vagues des guerres causées par les rebellions du CNDP et du M23. Cette situation a été à la base du déplacement massif des populations autochtones pygmées et locales et que la problématique de leurs droits fonciers notamment la sécurisation des terres surtout celles des couches vulnérables se pose avec acuité. Plus particulièrement, les terres situées dans 3 sites d'habitation des peuples autochtones en territoire de Rutshuru nécessitent une sécurisation. Il s'agit des localités de SESERO, KISIGARI, KITAMOREKWA.

---

**Adresse** : Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Eglise Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

Il y a lieu de noter que ce programme repose sur le partenariat établi entre le PIDP et le NRC dans le cadre d'appui à l'accès à la terre et la sécurisation foncière des peuples autochtones pygmées. Les résultats atteints à la deuxième phase du projet marquant ainsi la réussite de la phase pilote, prouve l'élargissement de ce programme dans d'autres zones des déplacements et de retours en vue de garantir les droits fonciers des peuples autochtones pygmées et vulnérables Bantous. La sécurisation des droits fonciers des vulnérables autochtones pygmées et Bantous, offre la possibilité de au logement, terre et biens dans les zones des déplacements et des retours en territoire de Rutshuru Masisi et Nyiragongo.

La mobilité que connaissent les populations pygmées et non pygmées des territoires de Nyiragongo, Masisi et Rutshuru suite à la guerre, rend leurs terres vulnérables à la spoliation si des mesures de sécurisation ne sont pas véritablement prises. Il s'agira dans cette phase d'activités d'amorcer le processus de sécurisation des terres des pygmées dans le territoire de Rutshuru, de le finaliser dans le territoire de Nyiragongo et de consolider les acquis et résultats dans le Groupement de Ufamandu en territoire de Masisi. L'accompagnement par des activités de réhabilitation de la situation socio-économique des pygmées dans les localités où la médiation foncière a été menée, fera partie de cette troisième phase de notre programme.

La mise en œuvre de ce plan s'est appuyée sur l'expérience d'Ufamandu 1<sup>er</sup> en territoire de Masisi et de Hehu en territoire Nyiragongo tout en donnant des leçons à toutes les parties prenantes impliquées dans le processus.

### **3. Objectifs poursuivis par le projet**

L'objectif global du projet est de contribuer à la promotion de la cohésion communautaire par l'accès et la sécurisation des terres, en assurant le respect et la protection des droits des populations autochtones pygmées et communautés locales des Territoires de Masisi et de Rutshuru en Province du Nord Kivu.

#### *Objectifs spécifiques*

- Garantir la sécurité foncière par l'implémentation du registre d'enregistrement des terres coutumières des autochtones pygmées et leurs voisins Bantous dans le groupement de Kisigari en chefferie de Bwisha, Territoire de Rutshuru ;
- Sécurisation des terres des autochtones pygmées de Katuunda d'Ufamandu 1e dans le Masisi et de Sesero dans le Masisi et Rutshuru par l'octroi d'actes de cession coutumière.

### **4. Approche méthodologique utilisée**

Les activités du projet étaient réalisées sur le terrain avec l'implication et la participation directe des bénéficiaires et des autorités locales et coutumières. La méthode participative a été mise au profit du projet. Pour garantir la pérennité des activités du projet sur le terrain, des comités locaux d'enregistrement des terres coutumières ont été mis en place dans 4 axes du projet et dont les membres ont bénéficié d'une série des

---

**Adresse** : Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Eglise Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

séances de renforcement des capacités à l'occasion des réunions planification et de descente de délimitation et d'enregistrement des champs ainsi que lors de la sensibilisation.

Le projet a bénéficié d'un personnel qualifié affecté sur le terrain avec des compétences justifiées parmi lesquels deux agronomes<sup>1</sup> et un animateur principal membre de la communauté.

## **5. Localisation du projet**

Le projet a été exécuté dans les territoires de Masisi et Rutshuru en province du Nord-Kivu. En territoire de Masisi les activités se sont réalisées dans les localités de Katuunda, groupement Ufamandu 1<sup>er</sup> et la localité de Kishonja, groupements de Bafuna dans le secteur d'OSSO BANYUNGU tandis que pour le territoire de Rutshuru les activités ont été réalisées dans le groupement de Kigari dans la Chefferie de Bwisha.

## **6. Des bénéficiaires**

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les peuples autochtones pygmées Bambuti et communautés locales des territoires de Masisi et Rutshuru en province du Nord-Kivu. Ces bénéficiaires sont estimés à 385 ménages, soit 2310 personnes d'une moyenne de 6 personnes par ménage, dans les groupements de Kisigari, chefferie de Bwisha en territoire de Rutshuru et de Bafuna, Secteur d'OSSO BANYUNGU ainsi que dans le groupement d'Ufamandu 1<sup>er</sup>, Chefferie des Bahunde en territoire de Masisi. Les bénéficiaires indirects sont l'ensemble de la population des groupements de Kisigari et de Bafuna dont les activités n'ont pas touchée de manière particulière.

## **7. Activités prévues**

Pour atteindre ces objectifs et les résultats du projet, les activités suivantes ont été réalisées sur le terrain, avec l'implication des toutes les parties prenantes :

- 1) Organiser 2 ateliers dont 1 de sensibilisation des leaders locaux, autorités locales et membres des différentes couches communautaires sur l'importance de l'enregistrement des terres coutumières qui finira par la constitution d'un comité d'enregistrement des terres coutumières et 1 autre d'évaluation des activités des membres du comité sur terrain sur le niveau d'application d'enregistrement des terres coutumières
- 2) Former les 15 membres des comités constitués sur les notions élémentaires de mesurage,
- 3) Mesurer/délimiter les champs des autochtones pygmées et des leurs voisins bantous dans le groupement de Kisigari en territoire de Rutshuru.

---

<sup>1</sup> Parmi les agronomes affectés sur le terrain, le groupement de Kisigari à rendu disponible son agronome, et qui a travaillé en étroite collaboration avec celui du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI.

- 4) Cartographier des terres des peuples autochtones pygmées de Sesero et Kitamorekwa en territoire de Rutshuru et à Mukohwa, Kishonja /Buabo et à Kibabi en territoire de Masisi ;
- 5) Doter des documents coutumiers de sécurisation des terres coutumières aux autochtones pygmées par les chefs de collectivités de Bwisha Rutshuru, de Bahunde et d'OSSO BANYUNGU/Banyungu en territoire de Masisi.
- 6) Mener le suivi et l'Évaluation des activités sur le terrain

## 8. Activités réalisées

1. *Sensibiliser les leaders locaux, les autorités locales et les membres des différentes couches communautaires sur l'importance de l'enregistrement des terres coutumières.*

Un atelier de sensibilisation et d'information sur le processus d'implantation du registre des terres coutumières a été organisé à la Chefferie de Bwisha en territoire de Rutshuru. L'atelier a réuni 76 participants issus des différentes couches dont le délégué du Mwami, le chef de groupement de Kisigari, les délégués des communautés locales et peuples autochtones pygmées Bambuti, la société civile, y compris les femmes. Le thème principal de l'atelier portait sur la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers par l'implantation du registre des terres coutumières en vue de la sécurisation des droits fonciers coutumiers des communautés à la base.



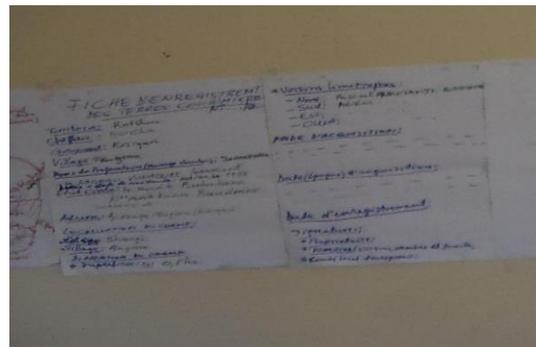

---

**Adresse** : Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Église Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
 Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

## 2. Former les membres des comités constitués sur les notions élémentaires de mesurage

Un atelier de formation de 45 participants issus des communautés locales et peuples autochtones pygmées Bambuti sur les techniques d'enregistrement des terres coutumières. Ils font noter que les participants à la formation sont issus de 19 localités qui constituent le groupement de Kisigari et identifiés par les leaders et délégués des communautés lors de l'atelier de formation sur l'implantation du registre des terres coutumières dans le groupement de Kisigari. Une fiche à utiliser sur le terrain pendant la collecte des données a été proposée et validée en atelier. Il a été constaté en atelier qu'il serait irrealiste de constituer 19 comités locaux d'enregistrement des terres coutumières. Ppur faciliter l'inclusion, la participation et l'implication des toutes les parties prenantes dans les 19 localités, les localités ont été regroupés en axe, dont :

- **Axe 1.** Composée des 4 localités dont : Bugina, Kanyabusoro, Kazuba et Nkokwe,
- **Axe 2.** Composée des 4 Localités dont : Kabaya, Kamusale, Mushoro et Rumangabo
- **Axe 3.** Composée des 4 Localités dont : Bushenge, Kanombe, Kisiza et Musesero
- **Axe 4.** Composée des 7 Localités non vastes il s'agit de : Buhuri, Kako, Kitarama, Kalengera, Nyabirehe Rubare, Rukoro.



Les activités de sensibilisation se sont poursuivies en organisant des réunions dans les villages notamment à Kabaya et à Rubare. Ces réunions ont réuni les leaders et délégués des communautés locales et des peuples autochtones pygmées Bambuti dans l'objectif de sensibiliser les communautés et mettre en place des comités locaux d'enregistrement

---

**Adresse :** Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Eglise Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

des terres coutumières dans le groupement de Kisigari. A l'issue de ces réunions d'information et de sensibilisation, 4 comités ont été mis en place dans 4 axes identifiés à Rutshuru.

**Tableau n° 01 : Effectif des membres des comités locaux**

N° Axe	Localités	Effectif			Nombre des Pygmées
		H	F	T	
1	Bugina, Kanyabusoro, Kazuba et Nkokwe	8	1	9	1
2	Kabaya, Kamusale, Mushoro et Rumangabo	8	1	9	1
3	Bushenge, Kanombe, Kisiza et Musesero	7	2	9	1
4	Buhuri, Kako, Kitarama, Kalengera, Nyabirehe Rubare, Rukoro.	10	1	11	0
<b>Total Général</b>		<b>33</b>	<b>5</b>	<b>38</b>	<b>3</b>

**Commentaire:**

Les femmes sont représentées à 13%, soit 5 sur un total de 33 membres, tandis que les peuples autochtones pygmées Bambuti sont représentés à 8%, soit 3 sur 33 membres. Seul dans l'axe 4 où les peuples autochtones pygmées Bambuti.



© Photos PIDP: sensibilisation sur les modes de composition du comité d'enregistrement des terres coutumières selon les règles coutumières foncières de Kisigari.



© Photos PIDP: membres des comités d'enregistrement des terres coutumières selon les axes.

**Adresse :** Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Eglise Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
 Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

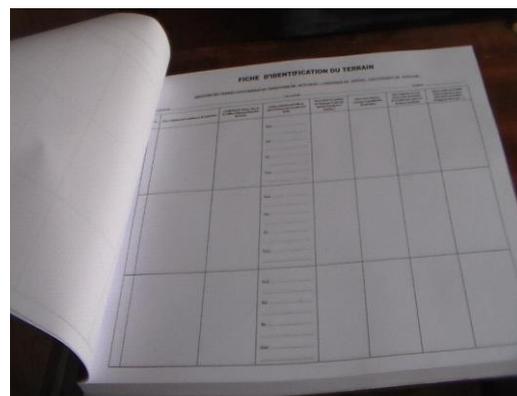
Les comités locaux d'enregistrement des terres coutumières ont comme mission principales de mener les séances de sensibilisation sur la prévention des conflits fonciers et la sécurisation des droits fonciers des communautés par l'implantation des terres coutumières. En outre, ces comités doivent jouer un rôle capitale dans l'enregistrement, le règlement des conflits fonciers, réceptionner les demandes et organisées des descentes d'enregistrement des terres coutumières dans tous les 19 localités à travers les 4 axes du groupement de Kisigari.



© Photo PIDP : message de sensibilisation sur l'enregistrement des terres coutumières dans le groupement de Kisigari.

#### *Production du registre des terres coutumières de Kisigari*

En premier lieu, 12 copies du registre des terres coutumières ont produites et remises au chef de groupement à sa qualité de représentant du Mwami dans son groupement. Ce registre a été produit avec la participation et l'implication des bénéficiaires à travers les consultations organisées auprès des parties prenantes. A travers les consultations, le format et le signe emblématique ont été identifiés et validés par les communautés locales de Kisigari. La couverture du registre des terres coutumières est d'une photo composée d'un « TAM-TAM » traditionnel et des « MIHATI ». Le Tam-Tam symbolise la coutume tandis que les MIHATI marquent l'arbre traditionnel de limite des terres coutumières.



#### *Mesurer et délimiter les champs des communautés dans le groupement de Kisigari*

Les membres des comités locaux d'enregistrement des terres coutumières avec l'accompagnement technique de l'Agronome du PIDP ainsi que celui du Groupement de Kisigari, et sous la supervision du chef de groupement de Kisigari, des descentes de

---

**Adresse** : Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Eglise Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

mesurage et de délimitation des champs ont été organisées dans trois (3) localités de l'axe 1 dont Bugina, Kanyabusoro et Kazuba, sur base d'une fiche de collecte des données sur le terrain remplie et signée. Faisait parties à la délimitation, le propriétaire du champ et ses voisins, le chef de groupement ou son délégué, les membres du comité de l'axe 1, et tout autre membre de la communauté. Il est à noter que tous les champs enregistrés, ont été sélectionnés sur base des demandes enregistrées par le comité d'enregistrement local d'enregistrement des terres coutumières de l'axe 1.

Tableau n°02 : Statistique des champs enregistrés et leurs superficies

N°	Localité	Nombre des Champs mesurés	Superficies en Ha
1	Bugina	22	3, 47,56
2	Kanyabusoro	21	5, 00,18
3	Kazuba	74	14, 90,95
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>117</b>	<b>23, 38,69</b>

**Commentaires :**

- *Le champ du chef de localité de Kazuba était premier à être mesurer. Seuls 117 champs sur plus 500 demandes réussies par le comité d'enregistrement des terres ont été délimités et enregistrés.*
- *Les 117 champs mesurés ont fait une superficie totale de **23, 38, 69 Ha** ceci prouve combien, les réponses insuffisantes aux besoins exprimés sur terrain*



*Cartographie des terres des peuples autochtones pygmées*

Faciliter par les membres de l'équipe technique du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI, la cartographie des terres traditionnelles des peuples autochtones pygmées Bambuti en territoire de Masisi, était précédée par les réunions d'harmonisation des limites à travers les séances de médiation.

Il faut noter que toutes les parties prenantes étaient impliquées dans le processus de cartographie des terres traditionnelles des peuples autochtones pygmées. Les séances de sensibilisation des communautés ont été organisées ont permis la facilitation et

l'appropriation des résultats de la cartographie en guise de prévention des conflits fonciers et de renforcement de la cohésion sociale entre les parties prenantes.



© *En pleine descente de prise des coordonnées GPS pendant la cartographie des champs des autochtones pygmées*

*Doter des documents coutumiers de sécurisation des terres coutumières aux autochtones pygmées par les chefs de collectivités de Bahunde et d'OSSO BANYUNGU en territoire de Masisi.*

Les coordonnées géographiques étant au laboratoire attendent la production des cartes qui seront remises aux autorités coutumières pour l'octroi des actes de session des terres coutumières.

*Mener le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain*

L'équipe technique du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI a organisé des descentes de suivi sur le terrain. Au cours de ces descentes, des réunions d'échanges et d'information sur le niveau de la mise en œuvre ont été tenues sur le terrain avec les populations bénéficiaires directes et indirectes en vue de collecter leurs avis autour de cette activité. Cette étape a permis à PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI d'analyser les succès et les défis/échecs enregistrés lors de la mise en œuvre du projet grâce à l'outil SEPO<sup>2</sup>.

Il y a lieu de signaler qu'au cours de deux réunions organisées sur le terrain dans le cadre de suivi, les éléments de réussite et d'échecs suivants ont été identifiés par les populations bénéficiaires directes et indirectes en collaboration avec les autorités locales coutumières dans la zone du projet.

L'équipe du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI, a eu à capitaliser les résultats et acquis du projet lors des réunions de restitution et d'échanges d'informations sur le niveau de la mise en œuvre du projet sur le terrain, parmi lesquelles, les réunions de service et celles de planification des activités avec le Staff technique du PIDP.

Outre ces réunions, le PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI a tenu des réunions d'échanges et d'orientation avec son partenaire NRC. L'objectif était de partager le niveau de mise en œuvre et présenter les résultats déjà atteints et apprécier le niveau de mise en œuvre et

---

<sup>2</sup> SEPO sert à une analyse participative des Succès, Echecs, Potentialités et Obstacles/

d'appropriation par les bénéficiaires par PIDP et NRC. Il s'agit de la réunion tenue au mois d'août et celle tenue au mois de novembre 2014 au bureau de NRC à Goma.

L'équipe de NRC a eu à organiser une descente de sensibilisation et de suivi. Aucune séance d'évaluation conjointe n'a eu lieu suite au temps imparti durant cette phase du projet. Mais toute fois l'équipe des mobilisateurs de NRC/ICLA avait organisé une descente de soutien aux séances de sensibilisation organisées par les autorités locales de Kisigari.

## 9. Résultats atteints

A l'issue de la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain, les résultats suivants ont été atteints :

*Produits :*

- ✓ 65 leaders et délégués de la population du Groupement de Kisigari sont sensibilisés et informés sur l'implantation du registre des terres coutumières dans un atelier organisé à Rutshuru au chef de la chefferie de Bwisha ;
- ✓ 45 personnes formées sur les techniques d'animation, de sensibilisation ainsi que sur les techniques d'enregistrement des terres coutumières dans le Groupement de Kisigari au chef-lieu de la chefferie de Bwisha ;
- ✓ 4 comités locaux d'enregistrement des terres coutumières composés de 9 à 11 membres par comité soit un total de 38 membres dont 5 femmes et 33 hommes parmi lesquels 3 autochtones pygmées, constitués et formés sur quelques notions élémentaires de l'implantation du registre des terres coutumières ;
- ✓ Plus de 500 demandes remplies et signées par les propriétaires terriens réceptionnées par les membres des 4 comités locaux d'enregistrement des terres coutumières dans tous les axes ;
- ✓ 117 terres (champs) coutumières des communautés cartographiées/délimitées et enregistrées dans le registre des terres coutumières, soit 234% de la prévision de départ (117 au lieu de 50 prévus) ;
- ✓ 12 registres disponibles dans le groupement de Kisigari sur 57 commandés auprès de NRC, avec une prévision de 3 registres par localités ;
- ✓ 4 champs des autochtones pygmées Bambuti des localités de Katuunda dans le groupement d'Ufamandu 1<sup>er</sup> et de la localité de Kishonja cartographiés et des coordonnées géographiques GPS sont disponibles au laboratoire SIG en vue de la production des cartes des terres/champs autochtones pygmées de Masisi.
- ✓ 2 descentes de suivi de la mise en œuvre du projet organisées à Kisigari par le Staff technique du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI.

*Effets – impacts*

- *Implication des toutes les parties prenantes dans le processus étant le facteur moteur de l'engagement des communautés bénéficiaires dans l'enregistrement de leurs terres/champs ;*

- *Appropriation du processus et de l'approche par les communautés bénéficiaires sur le terrain, justifiée par l'accroissement de nombre des demandes remplies et signées par les propriétaires des terres/champs ;*
- Les communautés bénéficiaires (autochtones pygmées et communautés locales) maîtrisent bien les limites de leurs champs et une cohabitation pacifique est observée entre eux suite à ce projet ;
- Cohésion sociale assurée entre les différentes couches sociales dans les zones de retour des déplacés internes dans le groupement de Kisigari.
- Vers une stabilité foncière des populations autochtones pygmées est assurée et garantie par les autorités coutumières du territoire de Masisi ;

## **10. Succès et leçons tirées**

Au cours de la réalisation du dit projet, il s'est observé des succès non négligeables, notamment :

- a) Forte mobilisation des bénéficiaires manifestant leur intérêt et l'importance d'enregistrer leurs terres acquises en vertu de la coutume dans le groupement de Kisigari ;
- b) Participation active et forte implication des autorités coutumières, y compris les autres parties prenantes ;
- c) Enregistrement des champs au-delà de la prévision de départ ;
- d) Disponibilité des outils (GPS pour la collecte des coordonnées, fiches de demande, registre, etc.) ;
- e) Capitalisation d'autres expériences acquises à l'occasion du voyage d'échange à Beni ;
- f) Etc.

## **11. Conclusion générale**

Le partenariat développé par PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI et NRC/Programme ICLA, donne un sens significatif dans la prévention, la résolution pacifique des conflits fonciers et la sécurisation foncière des terres coutumières des communautés locales et peuples autochtones pygmées, sources des multiples cas des conflits enregistrés dans la province du Nord Kivu en général et en particulier dans les territoires à grand conflit foncier tel que le Masisi, le Rutshuru ne citant que là où PIDP est en pied d'œuvre pour ce projet.

Pour cette année 2014, deux activités majeures ont été développées, qui ont aboutis à des résultats très significatifs. Il s'agit des activités : i) implantation du registre des terres coutumière ; ii) sécurisation des champs des autochtones pygmées.

En vue de satisfaire au besoin des communautés locales et des peuples autochtones pygmées Bambuti de Masisi et de Rutshuru, et contribuer à la prévention des conflits fonciers très fréquents dans les dits territoires, le PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI, suggère à son partenaire NRC, ce qui suit :

- 1) Renforcer les capacités du PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI en vue de répondre favorablement aux besoins des populations du groupement de Kisigari dans le processus d'enregistrement des terres coutumier à travers les activités de la

---

**Adresse** : Bureau sise 165 Avenue **MUTAKATO**, Quartier **MABANGA SUD**, commune de **KARISIMBI**, à 50m de l'Eglise Néo – Apostolique, Route vers deux Lampes  
 Ville de Goma, Province du Nord-Kivu  
**République Démocratique du Congo.**

formation continue, d'assurer l'équipement des membres des 4 comités locaux d'enregistrement des terres coutumières, le plaidoyer auprès des autorités provinciales en vue de l'appropriation du processus ; les visites entre localités et groupements dans le cadre d'échange d'expériences ;

- 2) Appuyer son partenaire PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI dans son programme de sécurisation des terres coutumières au niveau des collectivités chefferie ou secteur ;
- 3) Renforcer l'appui institutionnel de son partenaire PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI.

**Fait à Goma, le 31 décembre 2014.**

**Pour le PIDP SHIRIKA LA BAMBUTI ;**

**Joseph ITONGWA**

**Coordinateur Principal**